



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Marcel-lès-Valence, le 05/12/10

Massacres d'alouettes dans la Drôme *Les chasseurs pris en flagrant délit d'irresponsabilité*

Les alouettes, poussées par le froid et le gel de ces derniers jours, descendent se réfugier dans les plaines du Rhône. Aux alouettes du nord, viennent se mêler les alouettes de nos Préalpes drômoises (Plateau du Vercors, Haut-Diois, Diois...). C'est par milliers, qu'épuisées, elles se pressent, sur les rares champs libres de neige, à la recherche de graines de céréales abandonnées lors des dernières récoltes.

C'est précisément le moment que choisissent les chasseurs pour encercler ces zones de nourrissage et se livrer à un véritable massacre sur des oiseaux affaiblis et affamés.

Les plaines du Rhône, au sud de Valence, sont le théâtre de ces agissements avec des « tableaux de chasse » qui, selon les spécialistes, peuvent dépasser les 300 alouettes par jour et par fusil. Détail particulièrement sordide : certaines armureries de la région de Montélimar seraient en rupture de stock de cartouches...

Au moment où des milliers de drômois compatissants nourrissent dans leur jardin les oiseaux qui souffrent du froid, des chasseurs, sans aucun scrupule, s'adonnent à leur divertissement favori sur les alouettes en détresse. Depuis plusieurs jours, la LPO Drôme reçoit des quantités d'appels de personnes scandalisées, témoins de ces pratiques choquantes.

En France, les chasseurs drômois détiennent le triste « privilège » de se situer à la troisième place dans le palmarès des tueurs d'alouettes, après la Gironde et la Charente maritime. Environ 50 000 alouettes sont tuées chaque année dans la Drôme (chiffre : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).

En Europe, le déclin des effectifs d'alouettes se poursuit inexorablement depuis plus de vingt ans et les populations de cet oiseau sont de plus en plus menacées.

Depuis de nombreuses années, le Préfet de la Drôme fait la sourde oreille face aux demandes répétées et argumentées de la LPO Drôme qui réclame pour cet oiseau des mesures de protection urgentes... avant qu'il ne soit trop tard.

Contacts presse :

Roger MATHIEU : 06 30 12 20 52

Gilbert DAVID : 06 77 20 09 78



Ligue pour la Protection des Oiseaux

Association locale LPO Drôme • Domaine de Gotheron • 26320 SAINT MARCEL lès VALENCE • Tél 04 75 57 32 39
www.corafaunesauvage.fr • drome@lpo.fr

SIRET : 518 052 824 00019 - NAF : 9499Z - Association non assujettie à la TVA